

# VILNIÈRE

**Longueur : 8,2 km**  
**Durée : environ 2h**  
**Départ et Arrivée**  
**au parking de l'église**

Circuit balisé en **Blanc** dans les 2 sens, en partie non revêtu.  
Chaussures étanches recommandées par temps humide

## Maison du Temple

C'est au 12 rue de l'église que subsiste cet ancien manoir qui daterait de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, ayant appartenu à la Seigneurie de St-Lambert la Potherie, titrée de Chetellerie relevant de Neuville.

## Château de Vilnière (Propriété privée)

Situé au Grand Vilnière, sur les anciens domaines des Comtes d'Anjou, ce domaine comprenait notamment un étang de 16 hectares, disparu aujourd'hui, qui alimentait des moulins à eau et à vents entre le XV<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle.

L'étang fut asséché vers 1850 et remis en culture en 1852. La digue (pont de Vilnière) subsiste avec le ruisseau qui se jette dans l'étang Saint-Nicolas.

## Renseignements

**Mairie de Saint-Lambert-La-Potherie**

4 rue Félix Pauger  
49070 Saint-Lambert-La-Potherie

Tél : 02 41 77 55 06

Email : [accueil@saintlambertlapotherie.fr](mailto:accueil@saintlambertlapotherie.fr)

Site Internet : [www.saintlambertlapotherie.fr](http://www.saintlambertlapotherie.fr)

## La Charte du Randonneur

Tout bon randonneur se doit de :

- ◆ Respecter la nature et la propriété privée.
- ◆ Ne pas jeter ses débris n'importe où : il les emporte avec lui ou les dépose dans un endroit aménagé à cet effet.
- ◆ Faire attention au feu qu'il peut déclencher en jetant son mégot ou en vidant sa pipe.
- ◆ Respecter les clôtures, les troupeaux et les cultures.
- ◆ En bord de rivière, respecter le silence et le calme exigés par les pêcheurs.
- ◆ Respecter les autres randonneurs.
- ◆ Rester sur le sentier.

## Le balisage... pour bien s'orienter



Mauvaise  
direction



Continuité  
du sentier



Changement  
direction



Flasher le QR-Code  
afin d'obtenir la dernière  
version en ligne

06/12/2021

Randonnée

# VILNIÈRE



Longueur : 8,2 km    Durée : environ 2 h



**SAINT-LAMBERT  
LA-POThERIE**

